



**val
d'oise** **V**
le département

Les cités-jardins

Le mouvement des cités-jardins

Cités-jardins et jardins ouvriers furent au départ très proches dans l'esprit de leurs promoteurs, soucieux de résoudre le problème du logement ouvrier et préoccupés par les mêmes thèmes : hygiénisme et défense sociale, mythes anti-urbains ou désir de retour à la terre, représentation idéale d'une société nouvelle.

Les théoriciens du mouvement des cités-jardins, notamment Henri Sellier et Georges Benoît-Lévy, s'inspirent des réalisations anglaises et créent un modèle de banlieue-jardin semi rural, pour compenser la prolifération anarchique des lotissements. Entre les deux guerres, l'Office public d'Habitations à Bon marché du département de la Seine lance de nombreuses opérations en banlieue, au gré des opportunités foncières : Les Lilas, Bagnolet, Champigny, Le Pré-Saint-Gervais, Arcueil, Cachan, Drancy, Dugny, Stains, Nanterre, Gennevilliers, Suresnes, La Muette, Le Plessis-Robinson, Châtenay-Malabry.

Les maisons avec jardins individuels y côtoient les petits immeubles et jardins collectifs. Chaque cité possède une composition propre dans laquelle se mêlent éléments architecturaux et végétaux. Les logements s'adressent à des gens de condition modeste. Les architectes multiplient les références au milieu rural : arches, pignon, toits pentus... et diversifient les matériaux pour éviter toute impression de monotonie.



Pontoise, les immeubles collectifs de la cité-jardins, 1993.

Photo Conseil général du Val-d'Oise, ARPE / Pierre Gaudin.



Beauchamp, la cité-jardins, 1993.

Photo Conseil général du Val-d'Oise
Pierre Gaudin.

Les cités-jardins

L'Office public d'habitation à Bon Marché de Seine-et-Oise, instauré en 1920 à l'initiative du Conseil général de cet ancien département, réalise 28 petites cités à partir de 1924. Situées à Argenteuil, Beauchamp, Beaumont-sur-Oise, Bernes, Goussainville et Pontoise, elles sont de taille modeste, composées en majeure partie de pavillons individuels, contrairement aux cités-jardins de la Seine. L'organisation urbaine est plus rudimentaire avec pas ou peu d'équipements collectifs, et l'architecture moins pittoresque.

C'est à Argenteuil, où la misère sévit, que les opérations engagées sont les plus importantes. De 1925 à 1931, la réalisation de la cité-jardin du Marais est confiée à l'architecte Caignard de Mailly. L'ensemble, qui se réfère au modèle anglais, regroupe 102 logements par 2, 3 ou 4 en pavillons avec jardins.

Comme dans les groupes de jardins ouvriers, on organise des concours « portant sur la bonne distribution des jardins et la bonne tenue des pavillons ». Toujours à Argenteuil, la cité du Perreux est réalisée à partir de 1931. Elle comprend 100 appartements en trois immeubles avec commerces, et 62 pavillons individuels, certains avec poulaillers et clapier.

La cité d'Orgemont, édifiée à la limite d'Argenteuil et d'Épinay-sur-Seine par la Société des Cités-jardins de la Région Parisienne, est de plus grande ampleur. Le plan est de Raoul Dautry. C'est la plus vaste opération engagée en application de la loi Loucheur, votée le 13 juillet 1927. L'ensemble, dont l'organisation générale s'apparente plus à celle de certains lotissements qu'aux cités-jardins traditionnelles, comporte 700 logements individuels et 20 immeubles collectifs de 450 appartements, certains avec jardins privés. On y trouve aussi une église, des écoles, un stade, un dispensaire, un établissement de bains-douches.



Argenteuil, pavillons de la cité-jardins du Perreux, 1993
Photo Conseil général du Val-d'Oise, ARPE / Pierre Gaudin.



Argenteuil, cité-jardins d'Orgemont, 1993.
Photo Conseil général du Val-d'Oise, ARPE / Pierre Gaudin.

Des cités-jardins patronales

Reprenant une tradition ancienne puisque les premières réalisations de cités furent le fait d'industriels, les De Dietrich, venus de Lunéville et installés en 1907 à Argenteuil, font bâtir 140 logements pour leur personnel à partir de 1913.

Les pavillons, de style néo rural, sont situés de part et d'autres de l'avenue du Général-Delambre, sur d'anciens marécages. Les plus grands, en pierre meulière et pans de bois, décorés de croix de Lorraine, sont destinés aux cadres. Tous possèdent leur jardin, accolé ou distant de la maison, équipée du tout à l'égout, du gaz de ville, de WC intérieurs et d'un chauffage individuel, éléments de confort encore rares à l'époque.

Avec l'arrivée de la Cartoucherie Française à Survilliers en 1903, le village, enclavé dans le département de l'Oise, sort d'une économie strictement rurale. Installée dans les dépendances d'une ferme, la Cartoucherie est fondée par Georges Leroy puis dirigée par Charles Gabel, qui vient de la société Gévelot implantée à Issy-les-Moulineaux. Son dynamisme va contribuer au développement industriel et commercial de l'entreprise qui produit munitions de chasse et de tir, emboutissages et cartonnages.

À partir de 1906, Charles Gabel fait construire plus de 200 logements pour son personnel, pavillons avec jardins et petits immeubles. Des lopins de terre plus éloignés sont concédés aux ouvriers qui le désirent. Maisons et jardins s'insèrent dans un ensemble de réalisations destinées à améliorer les conditions de vie du personnel de la Cartoucherie : réfectoire, coopérative, service médical et cabinet dentaire, crèche, béguinage pour les plus âgés, bibliothèque, sociétés locales de football, gymnastique et musique. Les pavillons, rachetés par leurs occupants, ont été réhabilités



Argenteuil, cité-jardins La Lorraine-Diétrich, 1993.

Photo Conseil général du Val-d'Oise, ARPE / Pierre Gaudin.



Surveilliers, pavillons de la Cartoucherie, 1993.
Photo Conseil général du Val-d'Oise, ARPE / Pierre Gaudin.